


ONI·S IT·QUI·MA Y·PENSE
MUTARE
VEL TIMERE
SPERN

DISCOVRS AV VRAY ET MEMORABLE, d'vn Gentil-homme de Sauoye, qui a esté deffendu des voleurs par son Chien.

Ensemble la punition faicte de cinq desdits voleurs, executés à Chambery le 23. Septembre, 1606.



A PARIS,
Pour Toussainct Pillehotte, iouxte la copie imprimée à Lion.

1607.

DISCOVRS AV VRAY D'VN Gentilhomme de Sauoie, lequel a esté deffendu des Voleurs par son Chien, auec l'execution faicte desdits voleurs à Chambery le 23. Septembre 1606.

C'Est chose miraculeuse, & digne de memoire, de voir que vne beste brute & irraisonnable dõne terreur aux meurtriers sanguinaires & autres qui font si bõ marché du sãg humain, & crois que comme nostre Seigneur a en horreur ce maudit & detestable peché, il arme les bestes brutes de force & de courage pour estre ministres de sa iustice, & venger tant de sang ainsi vainement & innocemment respandu, comme par exemple vous pourrez ouyr par ce petit discours tres-veritable, arriué l'annee 1606.

Le sieur de Charmette, Gentil-hõme de Sauoye, allant à la chasse proche sa maison, le 19. Septẽbre dernier, & ayant eu aduis qu'il y auoit des sãgliers en la

forest de Seisi, distant vne grande lieue de sõ lieu, il s'y en va portãt vne arquebouze & vn poignard à son costé, menãt vn Chien barbet, assés gros, de poil de rat, nommé Lyon, & s'estant mis ledit Gentil-hõme asses auant dans la forest, qui est fort espoisse, demeura vn grãnd temps aux aguets sans rien descouurir, d'autre part que la pluye, l'orage & autre diuersité de temps mauuais le faschoit, ce voyant delibere s'en retourner: Mais comme il estoit dans le plus espais de la forest & ne pouuant remarquer le lieu par où il estoit venu, au lieu de s'acheminer à sa maison il cheminoit au contraire: tellement qu'il s'approche de la nuict, sans pouuoir treuuer sentier ny chemin, iusques à la fin, qu'apres plusieurs peines & fatigues, il se treuua dãs vn grãd chemin, allant en vn village nõmé Vachier, & estant ioyeux d'auoir sorti de l'espesseur dudit bois poursuit ce chemĩ: Mais à peine eut il fait cét pas qu'il treuue ẽ teste deux voleurs, l'espee au point & in
con

continent deux autres en quëue,criant
tuë,tuë,il eſt à nous. Ce pauure Gen-
tilhomme ſe voyant en ce peril adreſſe
sa priere à Dieu, & delibere de diſpu-
ter ſa vie, lors baiſſant le coq du rouet
de ſon arquebouze, dit mort à ſon
chien, ha:Lyon mon ami, c'eſt main-
tenant qu'il faut combattre, ou nous
ſommes perdus. Puis ſe tournant con-
tre les deux qu'il auoit en teſte, leur
dit,ha! quanailles eſt-ce ainſi qu'il fail-
le aſſaſſiner vn gentil-homme, ayant
tant d'auantage ſur luy? aſſeurés-vous
que ie deffẽdray ma vie & qu'elle vous
couſtera cher.Ce diſant tire vne arque-
buſade à vn d'iceux & la balle trauer-
ſant le corps luy oſte la vie & tomba
mort. Son chien cepenadnt trauailloit
apres ceux qui le pourſuiuoiẽt en que-
uë & ſe ietta dextrement contre vn d'i-
ceux l'arrabãt auec les dents au col,tel-
lement qui l'eſtrãglet. Ce pauure chiẽ
ſe voyant pourſuiui par l'autre à coup
d'eſpée fait en ſorte qu'il gaigna la poi-
te auec les détspuis ſuiuãt de peu à peu

fut aussi tost sus la garde,&fait tãt qu'il contrainct ce voleur à quitter son espée & s'en fouyr dans le bois. Le chien tout ioyeux d'auoir eu victoire contre ces deux, nonobstant qu'il estoit blessé d'vn reuers d'espée sur l'espaule,vint tout à propos treuuer son maistre qui n'en pouuoit plus, combatant contre vn qui auoit espée & dague, & le sieur Charmette n'auoit que son arquebouze vuide,de laquelle il se defendoit du bois, tant qu'il pouuoit: Mais voyant son chien venir si à propos, quitte son arquebouze pour prendre l'espée que ce chien fidelle & ineuitable luy apportoit. Pendant ce le chien ayant quitté l'espée à sõ maistre,se iette apres le dernier des quatre,lequel se sẽtãt blessé au bras d'vn coup d'estoc,que luy dõna le sieur Charmette,se ietta dãs le bois, où le chiẽ le vouloit poursuiure: mais son maistre estant cõtent de ceste victoire, & loüãt Dieu de l'auoir preserué de ce dãger,se retira du prochain village de Vachier, où il arriua vne heure de nuit

Et

Et apres auoir recogneu le lieu où il e-
ſtoit,il mãde querir le Chaſtelain dudit
lieu, nómé des Sables, & le greffier nó-
mé maiſtre Iullien, auſquels il conta
tout ce qui luy eſtoit arriué,& par meſ-
me moyen ledit Chaſtellain & Greffier
luy raconterent cóme ils auoient deſia
receu pluſieurs plaintes par des paſſás
qui auoient eſté volés,& qu'ils eſtoient
aduertis qu'à vn village nómé S. Arbaĩ,
là proche y logeoit des ſoldats, ſe disát
eſtre des garniſons prochaines. Le ſieur
de Charmette leur dit, qu'il trouueroit
bon de faire vne aſſemblee, & y aller,
tant pour recognoiſtre qu'ils eſtoient,
que pour ſçauoir s'il pourroit voir celui
qui luy auoit fait tãt de peine, lequel e-
ſtoit bleſſé au bras. Sur ceſte delibera-
tion,& cependant que le Gentil-hóme
ſouppoit& prenoit repos, le Chaſtelain
fait aſſembler trente du lieu, tous bien
embattonnés, leſquels allerent audit
village ſaint Arbain où dans vn logis
en fut prins trois, dont ledit ſieur de
Charmette recogneut celui qu'il auoit

blessé,lequel auoit le bras persé d'outre en outre, & dans vn autre logis en fut prins deux,lesquels voulurent faire quelque deffence:mais à la fin ils se rẽdirent. On les mena tous cinq à Chambery, où apres plusieurs interroguats, ils confesserent auoir cõmis plusieurs meurtres, voleries & brigãdages, tous cinq furent condamnés pararrest du Senat, d'estre rompus sur la roue: ce qui fut executé à la place du Vernay le Samedy 23. Septembre, 1606.

Voila vn discours memorable & digne d'admiratiõ, de voir que sans le secours de ce Chien, ce pauure Gẽtil homme couroit fortune de perdre la vie,& ces voleurs fussent demeuré impunis, exerçant & cõmettãt plusieurs volleries & autres meurtres & assassinats: ce que Dieu ne voulãt permettre, voulu que cest animal irraisonnable fust leur executeur & accusateur. Les historiens racontent,que Pyrrus cheminant auec son armee treuua vn Chien couché prés de son maistre,& ne s'ẽ voulut bouger qu'il n'eusse veu passer les meurtriers de sondit maistre, & tout aussi tost qu'il les vit leur sauta dessus,& estant prins confesserent le meurtre,puis en apres punis. Par ce moyen on peut voir que les bestes brutes apprennent leçon aux raisonnables: car presque vous ne vous osez fier les vns aux autres, au temps qui court pour le iourd'huy. Dieu nous inspire à bien faire: Ainsi soit il.

FIN.



